

mais lorsqu'on la manie pour la première fois, on a dû se résoudre d'avance à quelques tâtonnements; avec un peu de persévérance, on arrive bientôt à trouver le point convenable.

La charrie s'ajuste au moyen du régulateur, pièce de fer en forme d'équerre, placé à la partie antérieure (de devant) de l'âge. La branche percée de trous est disposée verticalement dans la mortaise destinée à cet usage, et elle y est arrêtée à la hauteur que l'on désire, au moyen d'un boulon qui y traverse l'âge. L'autre branche, qui porte des dents, est placée en bas dans le sens de l'horizon, tournée vers la droite ou vers la gauche, selon le besoin. La chaîne du régulateur présente une maille allongée qu'on engage dans une des dentures de la branche du régulateur placée dans le sens de l'horizon; le crochet d'attelage placé en avant de la chaîne se fixe en arrière du régulateur, sur le crochet placé sous l'âge. Je ferai remarquer ici que ce n'est pas toujours par la dernière maille de la chaîne que celle-ci doit se fixer sur le crochet, mais on doit l'accrocher le plus court que l'on peut, de manière que la maille allongée qui est engagée dans le régulateur y joue librement, sans que jamais la partie postérieure de cette maille vienne s'appuyer contre le régulateur. En effet, le tirage ne doit jamais s'opérer sur le régulateur, mais sur le crochet placé sous l'âge. J'insiste sur cette recommandation, parce que c'est une faute que l'on a commise souvent, lorsque l'on a essayé cette charrie sans la connaître: et il en est résulté que l'on a forcé le régulateur, et que l'on a dit qu'il était fort faible, tandis qu'il éprouve très-peu de fatigue, lorsqu'il est employé convenablement, parce qu'alors tout l'effort se fait sur le crochet: le régulateur n'est là que pour maintenir la partie de la chaîne sur un point fixe, mais il ne doit jamais supporter l'effort du tirage.—(A continuer.)

PRIX DES MARCHÉS.

Liverpool, 18 décembre 1847.

La bonne fleur de l'Ouest, de 29c. à 30c.; la fleur de Richmond, de Philadelphie et de Baltimore, de 28c. à 29c.; la fleur sure du Canada et des États-Unis, de 23c. à 24c. Le blé des États-Unis et du Canada, de

7c. 6d. à 8c. 6d. par 60 livres; le blé d'Inde, de 32c. à 37c. 6d. par quarter.

New-York, 3 janvier 1848.

La fleur de l'Ouest est à 30c.; Le 30 décembre il s'en est vendu 4000 quarts; la fleur de Genessee se vend jusqu'à 32c. Le blé est à 6c. 10d.

Montréal, 8 janvier 1848.

Le blé se vend de 5c. 6d. à 6c. 6d. le minot; l'orge, de 3c. 9d. à 4c.; les pois, de 4c. à 4s. 2d.; le seigle, de 3c. 6d. à 4c.; les patates, de 3c. à 3c. 6d.; le bœuf, de 3d. à 5d. la livre; le mouton, de 2c. 6d. à 7c. 6d. le quartier; l'agneau, de 1c. 8d. à 4c. le quartier; le veau, de 3c. à 10c. le quartier; le lard, de 4c. à 4c. 6d.; le beurre frais, de 1c. à 1c. 2d. la livre; le beurre salé, de 9d. à 10d.; le sucre d'érable, de 4d. à 5d.; les œufs, de 10d. à 1c. la douzaine; les dindons, jeunes, de 5c. à 6c., vieux, de 6c. à 7c.; les oignons, de 2c. à 2c. 6d. le minot; la fleur, de 15c. à 17c. le quintal.

CONDITIONS.

Ce journal paraît vers le premier de chaque mois et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS.

Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de cinq CHELINS, ce sera un CHELIN de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions doivent être adressées au "Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada."

Toutes communications, lettres, etc., destinées au Journal Français d'Agriculture, doivent être adressées (franches de port), à l'Éditeur du JOURNAL D'AGRICULTURE (partie française) Montréal.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DES

MELANGES RELIGIEUX.
Coin des Rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH CHAPLEAU,
IMPRIMEUR.